

Donnenheim Info

Bulletin d'information communale DECEMBRE 2016

Tel. et répondeur : 09.62.51.07.08

Fax: 03.88.51.23.25

Courriel: mairie.donnenheim @orange.fr

Site: http://www.donnenheim.fr



1. Le mot du Maire

En cette fin d'année 2016 les candidats à l'élection Présidentielle de 2017 se font connaitre. Nous voterons les 23 avril et 07 mai 2017 notre Président pour un mandat de cinq ans et quelques semaines plus tard, les 11 et 18 juin 2017 nos Députés.

En attendant, le 1^{er} janvier 2017 sera une date importante pour notre commune. En effet, nous intégrons la Communauté d'Agglomération de Haguenau soit 36 communes, et nous serons une des plus petites. En tant que Maire je serais dorénavant le seul représentant de la commune (nous étions 2 précédemment pour la Communauté de Communes de la Région de Brumath). Mon rôle sera de défendre les intérêts de notre petite commune dans les diverses commissions afin que nous soyons entendus, défendus. L'engagement pris par les 36 communes de cette future Communauté d'Agglomération est de faire aussi bien sinon mieux avec des impôts locaux identiques et stables. C'est un engagement fort de la part de tous les Maires.

Au niveau de la commune, des projets existent. Des projets d'urbanisation, un projet d'agrandissement de salle polyvalente, une nouvelle affectation de l'ancienne cour d'école car la situation financière de la commune est saine. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure que les projets voient le jour.

Vous pouvez à tout moment aux heures habituelles de permanences de la mairie me rencontrer pour débattre de tout sujet intéressant notre commune, pour toute interrogation concernant cette Communauté d'Agglomération, pour toute idée que vous souhaitez soumettre pour le bien de la commune.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année!

Guy REPP, Maire de Donnenheim

2. Finances communales (Les principales taxes)

Par le biais de cette dernière lettre d'informations 2016, nous vous présentons les grandes lignes de nos actions :

Recettes 2016:

1) Impôts locaux	47 866,00 €
2) Dotation forfaitaire préfecture	26 321,46 €
3) Taxe d'aménagement (ex TLE) :	24 768,25 €
4) Participation de la commune de Bilwisheim pour la création	
de la piste de déplacement doux	24 006,22 €
5) Fonds Départemental de Péréquation	15 744,14 €
6) Location de la salle + appartement communal	11 309,82 €
7) Subvention Départementale pour la création de la piste de	
déplacement doux	10 020,00 €
8) Taxe communale sur l'électricité	3 811,14 €
9) FCTVA	1 640,79 €

Dépenses 2016 :

1) Installation chaufferie gaz :	70 062,48 €
2) Mobilier urbain :	2 791,60 €

Subvention 2016 aux associations:

SIVU SPORTIF	3 500,00 €
Conseil de Fabrique	1 000,00 €
Association Sport et Loisirs	500,00€
Croix Rouge	100,00€
S.P.A. de Saverne	100,00€

Projet 2017:

Aménagement de la Place de l'Ecole : travaux estimés entre 20 000 et 25 000 €

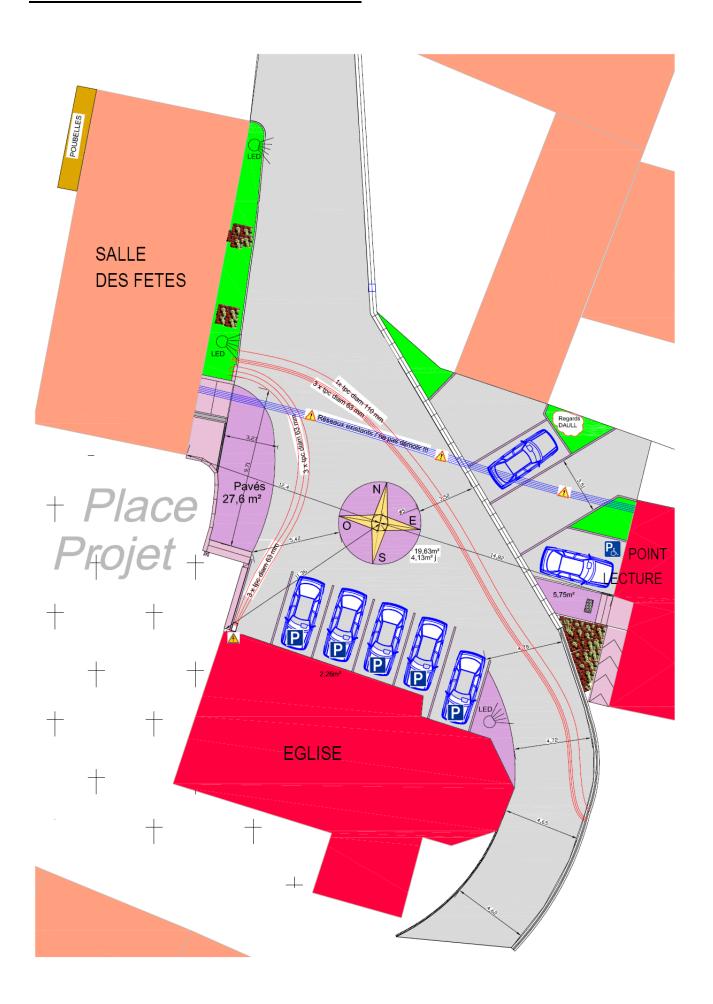
3. Donnenheim rénove sa place du village ...

Le conseil municipal a décidé de rénover la place centrale du village. Les travaux s'étaleront sur la fin d'année 2016 ainsi que sur le printemps 2017. Avant de refaire les enrobés, le Syndicat des Eaux a prévu le remplacement du réseau d'eau potable dans l'emprise des travaux ainsi que la rénovation de tous les raccordements des bâtiments situés place de l'école. Il est également prévu le remplacement d'un ancien hydrant (on ne retrouve plus les pièces de rechanges !!!). Le coût de l'enrobée est pris en charge par la communauté des communes de Brumath. Le conseil municipal a décidé d'embellir la place en y ajoutant de nouveaux aménagements à savoir :

- La création de nouveaux espaces verts
- Le rajout de place de parking
- La création d'un élément décoratif au centre de la place, rosace représentant la rose des vents. Cet élément sera inséré dans la couche d'enrobés au centre de la place.
- Création de 2 nouvelles zones de pavés, une au niveau du passage entre l'église et la salle des fêtes; une 2^e à côté de l'église en face de l'ancienne école et une autre à l'entrée de la bibliothèque.
- Déplacement du pôle poubelles à l'arrière de la salle des fêtes
- Remplacement et modification de l'implantation de l'éclairage public, remplacement des anciens luminaires par des luminaires à LED.

Ces nouveaux aménagements seront à la charge de la commune.

PLAN DU PROJET VERSION DECEMBRE 2016 :



4. Nouvelle communauté d'agglomération :



Au 1er janvier 2017, les Communautés de Communes de Bischwiller et Environs, de la Région de Brumath, de la Région de Haguenau et du Val de Moder vont fusionner pour donner naissance à **la Communauté d'Agglomération de Haguenau**.

Cette réforme institutionnelle s'inscrit dans le cadre de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe votée en 2015), dont l'objectif est de simplifier le paysage administratif français. La collectivité a été créée par arrêté préfectoral, après un processus de concertation entre les collectivités concernées et les services de l'État. Il ne s'agit en aucun cas d'un échelon administratif supplémentaire, puisque la création de la Communauté d'Agglomération entraînera la disparition automatique des quatre Communautés de Communes d'origine.

Avec le partage des moyens humains, matériels et financiers qui découle de la fusion, la nouvelle collectivité saura répondre encore plus efficacement aux besoins des habitants et des entreprises, de façon équilibrée, sur l'ensemble du territoire, dans le respect de l'identité et de l'histoire de nos communes. La Communauté d'Agglomération de Haguenau rassemblera 36 communes et près de 96 000 habitants. Ce nouveau territoire constitue déjà une réalité, puisque de nombreuses personnes qui habitent dans un secteur de l'agglomération se déplacent naturellement dans un autre, pour travailler, étudier, faire leurs achats, se divertir, se soigner...

Au 1er janvier 2017, les missions exercées par la Communauté de Communes de la Région de Brumath vont continuer de l'être par la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Il n'y a aura donc aucune interruption dans les services au public, vos interlocuteurs resteront les mêmes.

Contact : CC RÉGION DE BRUMATH 2 rue Jacques Kablé 67170 BRUMATH

03 88 51 02 04 info@brumath.fr www.cdc-brumath.fr

5. Civisme stationnement rue des Cigognes :

La zone de rencontre est matérialisée dans ses entrées (école et rue des Oies)

Entrée dans la zone







<u>La règle de circulation est</u>: d'abord le piéton puis le vélo puis le vélomoteur puis la voiture. D'autre part, le stationnement public est prévu uniquement sur les parkings aux deux extrémités du lotissement soit environ 25 places pour se garer, il n'est pas tenu compte des parkings individuels que chacun a sur sa propriété.

Par conséquent, le stationnement est interdit sur la chaussée ainsi qu'entre les espaces verts devant les maisons n°19-20-21-22-23-24 et 25. En respectant ces fondamentaux, vous respectez aussi vos voisins.

6. Inscriptions école

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2017-2018, le calendrier des inscriptions scolaires arrêté de la manière suivante :

- inscriptions en CP : du 7 au 19 mars 2017 aux heures de permanence à la mairie
- inscriptions en maternelle : du 20 au 31 mars 2017 aux heures de permanence à la mairie

Par ailleurs, pour les familles intéressées, une réunion d'information sur le bilinguisme aura lieu le 7 février 2017 à 19h30 dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville à Brumath.

La 1ère inscription en maternelle (petite section) pour la rentrée 2017 concernera les enfants nés en 2014.

À cet effet, nous vous rappelons que le Code de l'éducation, dans son article L113-1 dispose que "Dans les écoles maternelles, les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de deux ans révolus dans des conditions éducatives et pédagogiques adaptées à leur âge visant leur développement moteur, sensoriel et cognitif, précisées par le ministre chargé de l'éducation nationale. Cet accueil donne lieu à un dialogue avec les familles. Il est organisé en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne et dans les régions d'outre-mer"

En cas de situation particulière, il conviendrait de prendre l'attache de la directrice de l'école de secteur avant toute décision.

7. Permanence exceptionnelle pour les inscriptions sur la liste électorale :

Comme chaque année, la mairie vous propose une permanence exceptionnelle pour les inscriptions sur la liste électorale à savoir le samedi 31 décembre 2016 de 10 h à 12 h.

8. Tennis:

Le tennis club Bilwisheim – Donnenheim a rénové son court de tennis à la fin de l'été 2016. Lors de la journée portes ouvertes du 4 septembre, vous avez été nombreux à vous rendre sur site pour tester le court et quelques raquettes mis à disposition par "TENNIS PRO" de MUNDOLSHEIM. Le court, suite à sa rénovation, est maintenant parfaitement praticable pour un tennis loisir. L'entretien du terrain est à la charge du club. Il est composé de membres des 2 villages Bilwisheim - Donnenheim. Vous pouvez entrer au comité du club si vous le souhaitez, le président sera heureux de vous accueillir. Pour jouer sur le terrain une cotisation annuelle doit être versée au trésorier puis une clé vous sera remise pour pouvoir accéder au court toute la saison. Pour tout renseignement complémentaire :

Président M. Thierry HASE 06.13.70.27.31 / Trésorier M. Daniel POUSSEREAU 06.03.58.79.36.

9. Bibliothèque:

Ca y est, la bibliothèque de DONNENHEIM a réaménagé dans les locaux de l'ancienne école (à côté de l'église) et ses horaires d'ouverture au public sont :

- le mercredi de 17 h à 19 h
- le samedi de 14 h 30 à 16 h.

Le vendredi 30 septembre 2016, les équipes du Réseau Lecture publique ont organisé une journée festive pour marquer l'emménagement de la bibliothèque dans un nouvel espace. Dès le matin, les élèves de l'école « La Rose des Vents » ont participé à une visite de la bibliothèque suivie d'ateliers avec une illustratrice et un marionnettiste et d'une histoire contée.



A 15 heures, les portes s'ouvraient au public qui a ensuite été invité à assister à un spectacle. Les animations se sont poursuivies jusqu'à 18h avec les enfants du périscolaire. Mme C. Wolfhugel, MM.E. Wolf, P. Denni et G. Repp ont inauguré officiellement la bibliothèque. La municipalité a ensuite offert le verre de l'amitié à l'ensemble des participants. Cette journée a été un beau moment d'échanges avec le public et de travail en équipe.

Pour s'inscrire, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

Tarifs: Gratuit jusqu'à 18 ans. 20 € tarif plein 10 € tarif réduit 32 € tarif famille.

10. Vœux de fin d'année

Votre Maire, vos Adjoints et Conseillers Municipaux ainsi que les employés communaux vous souhaitent de passer de belles Fêtes de fin d'année et un passage en douceur vers 2017...



Vœux de nos conseillers départementaux :



VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX à votre écoute!

Christiane WOLFHUGEL et Etienne WOLF, Conseillers Départementaux du Canton de Brumath, vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2017.

Qu'elle vous apporte Santé, Joie, Bonheur, Réussite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

L'Année 2017 sera une année politiquement importante : l'élection d'un nouveau Président de la République suivie de celle des Députés de nos circonscriptions. Votre mobilisation est sollicitée lors de ces deux rendezvous.

Vos Conseillers Départementaux, proches de vous et œuvrant au quotidien pour le développement de votre canton, vous accompagneront tout au long de l'année dans les différentes compétences qui leur sont dévolues. N'hésitez pas à les solliciter.

christiane.wolfhugel@bas-rhin.fr / 06 62 13 99 78 etienne.wolf@bas-rhin.fr / 06 22 61 62 77



Vœux de notre député Claude STURNI

Mes Chers Concitoyens,

En 2016 nous avons été confrontés au terrorisme au travers d'événements tragiques. C'est un peuple uni, rassemblé qui s'est tout entier mobilisé pour condamner ces actes odieux. Les Français ont clamé haut et fort leur attachement aux valeurs de la République, fondement du vivre ensemble.

Ces événements nous ont rappelé que la liberté et la paix sont des biens précieux qu'il faut sans cesse conquérir.

Nous devons en dépit de tout rester confiants dans l'avenir car, ne l'oublions pas, l'Humanité est aussi capable du meilleur.

Dans le cadre de mon mandat de parlementaire, j'ai à cœur de tisser des liens privilégiés avec les élus locaux. L'attractivité du territoire, le développement économique, l'emploi des jeunes sont des sujets sur lesquels je tiens à rester pleinement mobilisé.

Vous pouvez compter sur moi et mon équipe parlementaire pour demeurer à l'écoute de vos préoccupations.

Dans la perspective des importantes échéances électorales de 2017, je vous invite, toutes et tous à vous mobiliser pour faire entendre votre voix.

C'est sur cette note d'espoir que je vous souhaite, mes chers concitoyens, d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2017, pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Frolische Wihnachten an euch alli un ihri Familie un e guter Rutsch ins neie Johr!

Claude STURNI Député



Permanence du Député Claude STURNI 2 rue de la Romaine 67500 HAGUENAU 09.67.23.79.51

<u>contact@depute-claudesturni.fr</u> <u>www.depute-claudesturni.fr</u>

Pour vous inscrire à la lettre électronique rendezvous sur

http://depute-claudesturni.fr/inscription-newsletter



11. Agenda:

→ Samedi 31 décembre 2016 :

Permanence exceptionnelle pour les inscriptions sur la liste électorale A la mairie de 10 h à 12 h.

→ Dimanche 15 janvier 2017 :

Repas des aînés de la commune, RDV à 12 h à la salle des fêtes.

→ Dimanche 23 avril 2017 :

Elections Présidentielles 1er tour

→ Dimanche 7 mai 2017 :

Elections Présidentielles 2e tour

→ <u>Dimanche 11 juin 2017 :</u>

Elections Législatives 1er tour

→ Dimanche 18 juin 2017 :

Elections Législatives 2e tour